

# EMMANUEL DE MARTONNE ET LA CARTOGRAPHIE ETHNOGRAPHIQUE DE L'EUROPE CENTRALE (1917-1920)

Gilles PALSKEY

Maître de conférences, Université Paris-Val de Marne  
UMR 8504 Géographie-cités

---

## Abstract

Emmanuel de Martonne is known as a founder of geomorphology, and one of Paul Vidal de la Blache's main disciples, but he was also an expert geographer at the *Comité d'études*, a committee which studied the boundaries delimitation, to prepare the Peace Conference of Paris after the First World War. De Martonne's expertise rested in particular on the comparison and the construction of ethnographic maps. He developed theoretical thoughts about ethnic mapping and the representation of minorities, which he applied to his map of the Rumanian countries, first published in 1919 by the *Service Géographique de l'Armée*. In his reports about Central Europe, E. de Martonne claimed his neutrality. Yet he offered through his map and its graphical choices a biased view of the Rumanian nation, underlain with the conceptions of the French school of regional geography.

## Résumé

Emmanuel de Martonne est connu comme l'un des fondateurs de la géomorphologie, et l'un des principaux disciples de Paul Vidal de la Blache. Mais il joua aussi le rôle de géographe expert au sein du Comité d'études, organisme fondé par le député Charles Benoist pour préparer les règlements de paix de la première guerre mondiale, et notamment les tracés de frontières. L'expertise d'E. de Martonne s'appuyait en particulier sur la comparaison et la construction de cartes ethnographiques. Il développa une réflexion théorique autour de ce thème, en vue d'améliorer la représentation de la mixité ethnique et des minorités. Il appliqua ses principes à la *Carte des pays où dominent les Roumains*, que le Service Géographique de l'Armée publia en 1919. Dans ses notices à propos de l'Europe centrale, E. de Martonne revendiquait sa neutralité scientifique. Pourtant, à travers sa carte et les choix graphiques qu'il opérerait, il offrait une image biaisée de la Nation roumaine, largement inspirée par les conceptions de l'Ecole française de géographie régionale.

---

Dès la fin de l'année 1914, on envisage en France de créer des commissions d'experts, afin de préparer les futures négociations de paix. Une commission de géographie fonctionne dans le cadre du Service Géographique de l'Armée, en 1915-1916. Elle rédige des rapports statistiques et géographiques, illustrés de cartes générales et de cartes urbaines (Ter Minassian, 1997). En février 1916, quatre commissions sont établies au sein de la Société de Géographie de Paris, sur la frontière franco-allemande, l'Europe centrale et orientale, l'Afrique, l'Asie et le Moyen-Orient. Elles tiennent séance dans l'immeuble de la Société, utilisant les ressources de sa bibliothèque, et produisent une documentation considérable, sous forme de rapports et de cartes (Heffernan, 1994, 109-110). Cette tâche se poursuit de façon plus officielle en 1917, lorsque le député Charles Benoist est chargé par le Président du Conseil Aristide Briand de créer un groupe d'experts, le Comité d'études. Pour le constituer, Benoist fait appel à des universitaires prestigieux, principalement des historiens et des géographes. Ernest Lavisse préside le Co-

mité, et Paul Vidal de la Blache en est le vice-président, jusqu'à sa mort en avril 1918. Emmanuel de Martonne occupe le poste de secrétaire.

## Emmanuel de Martonne et le Comité d'études

Emmanuel de Martonne (Figure 1) est le gendre de Vidal de la Blache, et l'un de ses principaux disciples. Il est alors un chercheur reconnu en géographie physique, l'auteur d'un traité fondamental (le *Traité de Géographie Physique*, 1909) ainsi qu'un pionnier de la géomorphologie. Mais au sein du Comité d'études, il passe avant tout pour un spécialiste de l'Europe centrale, et de la Roumanie en particulier. Il parle le Roumain, ayant fait plusieurs séjours d'étude dans ce pays, à partir de 1896. Sa thèse de sciences, soutenue en 1907, porte sur la géomorphologie des Alpes de Transylvanie (Carpatés méridionales). Mais il est aussi qualifié en géographie humaine, puisque



*E de Martonne*

Figure 1 : Portrait d'Emmanuel de Martonne vers 1920.

pas prises en compte. Si la nationalité dominante représente moins de 75 pour cent, les minorités qui ont des proportions voisines (avec une marge d'approximation de 5 à 10 pour cent) sont représentées par des bandes de couleur alternées d'égale largeur. Si une nationalité approche ou excède la majorité absolue, ses bandes colorées ont une largeur double.

L'idée est d'offrir une «image géographique d'ensemble» (de Martonne, 1920, 87). La précision statistique est sacrifiée au profit d'une illustration qui «montre au premier coup d'œil les régions homogènes et les caractères des régions mixtes» (de Martonne, 1920, 87). Ainsi, l'utilisation des bandes alternées n'est ici ni qualitatif, ni purement quantitatif. Le procédé des bandes de couleur est déjà ancien, lorsque de Martonne l'utilise. Il est apparu au début du XIXe siècle, en cartographie de la végétation. Cependant, son application par le Service géographique de l'Armée est assez peu rigoureuse. Les bandes ont des angles d'orientation très variables, ce qui transmet une impression de confusion. Le contraste est net avec les cartes allemandes sur le même thème, comme celles de Kiepert, au dessin régulier. On peut relever un défaut identique sur d'autres cartes préparées par le Comité d'études, par exemple «Frontière septentrionale des pays yougoslaves» (de Martonne, 1919, pl. 13).

## Les parti-pris graphiques et les critères du géographe

Les membres du Comité d'études établissent leurs rapports en toute liberté, sans subir de pression de la part des politiques ou des militaires. Ainsi, on voit le géographe Jean Brunhes soutenir le projet d'une Albanie indépendante, en contradiction avec certains intérêts alliés. Mais dans le cas d'E. de Martonne, l'expertise se conforme clairement aux intérêts français. L'expert géographe projette d'établir des «faits incontestables» (de Martonne, 1919, 560). Il proclame son impartialité, et son élève Georges Chabot, l'un de ses collaborateurs lors de la conférence, souligne son «objectivité totale, sans tenir compte des amitiés qui le liaient à tel ou tel peuple» (Chabot, 1972, 101). Pourtant, E. de Martonne est incontestablement roumanophile. Il collabore même, en 1918, à une revue de propagande roumaine publiée à Paris, *La Transylvanie*, «organe des Roumains de Transylvanie et de Bucovine». Plusieurs éléments de sa carte des pays roumains démontrent un parti-pris, conscient ou non, en faveur des intérêts de la Roumanie, une nation qui se trouvait dans le camp des vainqueurs, et qui pouvait être considérée comme un allié important dans cette partie de l'Europe, face à la menace communiste.

Une première indication nous est fournie par le titre de la carte, «Répartition des nationalités dans les pays où dominant les Roumains», ce qui ne sonne pas de façon totalement neutre, même s'il ne s'agit que d'une évidence statistique. Second signe, l'usage des couleurs, de toute évidence fondamental pour ce type de carte. Le choix du rouge pour les territoires de nationalité roumaine les privilégie sur le plan visuel. Certaines nationalités n'ont pas cette chance. Ainsi les Russes n'ont pas de couleur qui leur soit propre, mais sont fondus dans une entité «slave». Si l'on compare la carte d'E. de Martonne avec des travaux allemands de la même période, d'autres caractères ressortent. Ainsi, le cœur des Carpates est montré en blanc sur une carte de Paul Langhans de 1915, en tant qu'espace inhabité, tandis que de Martonne le colorie en rouge et l'inclut ainsi dans les territoires roumains. La comparai-

son montrerait aussi les effets de la représentation séparée des campagnes et des villes. L'importance des villes, et par conséquent des nationalités urbaines (particulièrement les Allemands et les Magyars) s'en trouve amoindrie sur le plan visuel. La population urbaine est considérée comme une population instable, flottante, et «plutôt artificielle», écrit de Martonne (1919, 607). Le peuplement rural doit être selon lui privilégié : il est solidement enraciné, dépendant du sol. Il doit être l'élément décisif pour décider de l'ethnicité d'un territoire, et donc de son rattachement politique. Mais les villes sont bien entendu incluses dans ces territoires, puisqu'on ne peut envisager de les séparer de leurs campagnes environnantes.

Cette position résulte directement des conceptions géographiques vidaliennes. Dans le cadre de l'école française de géographie régionale, les travaux de recherche portaient fréquemment sur des espaces ruraux, voire économiquement attardés, là où les géographes pensaient retrouver un équilibre entre la terre et les hommes. Selon cette conception, les villes pouvaient apparaître comme des corps étrangers, troublant une harmonie ancestrale. Les conceptions géographiques transparaissent aussi dans les rapports d'E. de Martonne. Il considère la Roumanie à travers ses «pays», l'équivalent des régions vidaliennes, qu'il analyse selon leur organisation interne : ils lui apparaissent constitués d'éléments complémentaires (la plaine et la montagne dans le Banat, par exemple), et cette interdépendance est le plus souvent un argument en faveur des revendications roumaines. Si la ruralité est un élément essentiel de l'étude, l'autre est sans doute, corrélativement, la continuité. Les nuances de couleur portées sur la carte ne corrigent guère la distribution ethnique : les trois tons sont assez proches visuellement. Quoi qu'il en soit, de Martonne se réfère rarement aux densités dans son commentaire. Il préfère insister sur la continuité du peuplement roumain, qu'il oppose à la distribution des autres nationalités, en taches isolées. La seule région de peuplement hongrois rural et continu, celle des Szeklers de Transylvanie, est entourée de territoires roumains.

Après la guerre, de Martonne présente sa carte lors de plusieurs conférences sur la «Nouvelle Roumanie». Il justifie les décisions de la conférence de la paix, sans toutefois insister sur son rôle personnel. Selon lui, la Roumanie de 1914 était un Etat incomplet, imparfait : «Pour un confédéral, c'était un sujet ingrat», écrit-il même (de Martonne, 1920 (?), 62). Le nouvel Etat lui apparaît comme une sorte d'idéal géographique, avec sa forme ramassée et ronde, son équilibre régional, son organisation autour de l'épine dorsale des Carpates. L'harmonie et la variété des aspects et des ressources n'est pas sans lui rappeler... la France ! Enfin le géomorphologue note avec satisfaction que «les régions naturelles ne sont plus mutilées par le tracé des frontières» (de Martonne, 1920 (?), 65). Pourtant, dix ans après son travail d'expertise, E. de Martonne reconnaît le sort difficile fait à la minorité hongroise, et s'inquiète encore, face à sa carte, «des taches vertes parsemées de tous côtés et qui représentent des éléments urbains, lesquels sont des foyers de mécontents» (de Martonne, 1929, 85).

Si de Martonne ne publie qu'une seule carte ethnographique à l'issue de la Conférence de la Paix, il en prépare probablement quelques autres, et sa méthode influence d'autres experts du Comité d'études. Ainsi, au cours d'une réunion de la commission des affaires polonaises, le 24 mars 1919, de Martonne propose d'améliorer une carte par points, utilisée pour l'étude de la frontière orientale de

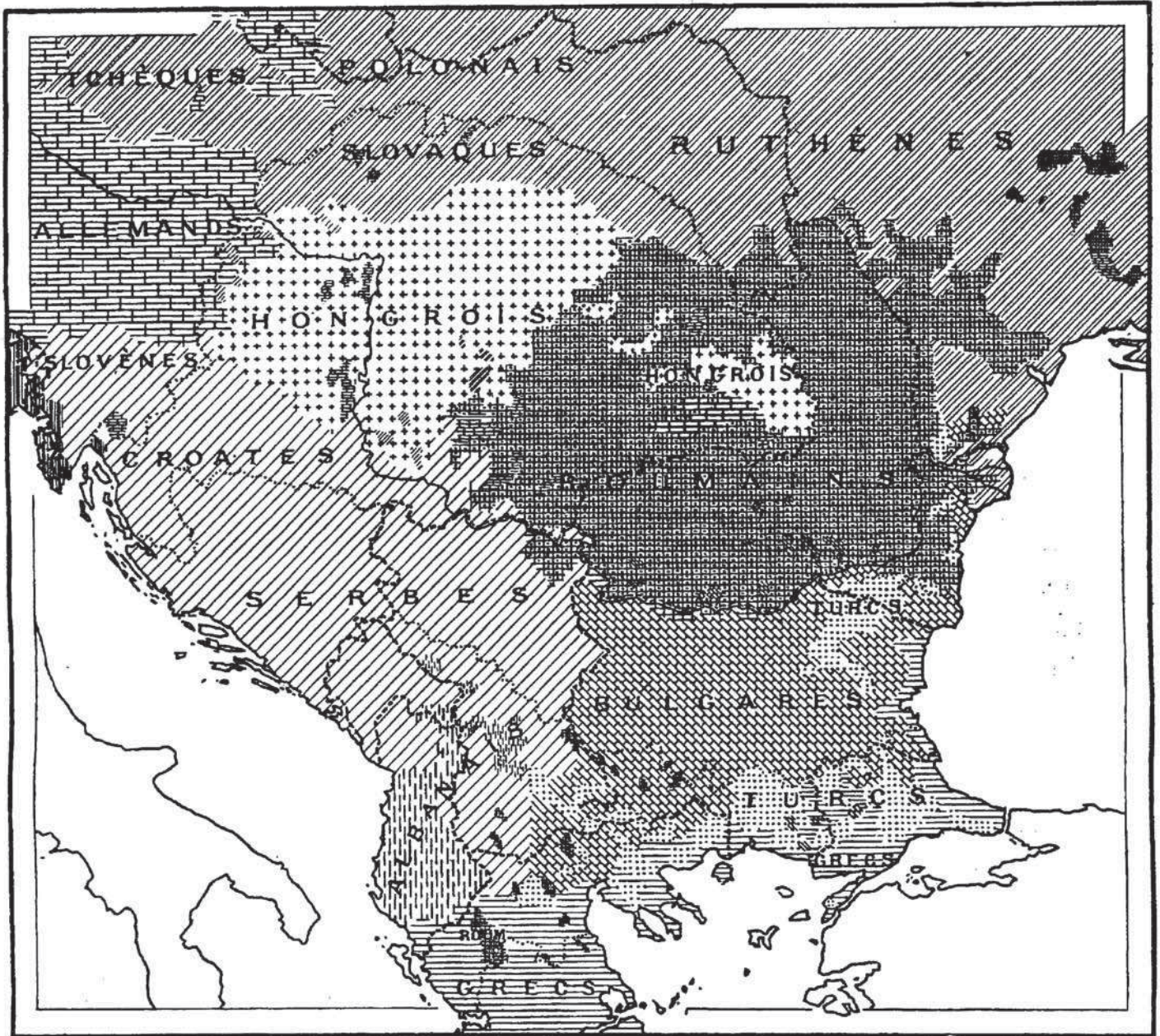


FIG. 17. — CARTE ETHNOGRAPHIQUE DE L'EUROPE SUD-ORIENTALE MONTRANT LA POSITION DE LA RACE ROUMAINE.

Les frontières politiques antérieures à la guerre balkanique et au traité de Bucarest sont marquées par un trait fort discontinu; celles modifiées par ce traité sont représentées en pointillé. Les flots sporadiques ont le même figuré mais à une échelle réduite, que les masses homogènes de même nationalité.

Figure 2 : Emmanuel de Martonne, *Carte ethnographique de l'Europe sud orientale montrant la position de la race roumaine*, 1915. Sans indication d'échelle.

sa première thèse, soutenue à la faculté des lettres, était une étude sur la répartition de la population en Valachie et sa représentation cartographique (de Martonne, 1903). Hormis ce rôle de secrétaire du Comité, de Martonne apparaît comme un conseiller direct d'André Tardieu, commissaire général aux affaires de guerre franco-américaines, et du Président du Conseil Georges Clémenceau. Pendant la conférence de la paix de Paris, il participe en outre à quelques commissions territoriales, établies pour résoudre des problèmes particuliers (commission sur la Pologne, ou sur la frontière roumano-yougoslave).

Le Comité d'études se réunit régulièrement entre février 1917 et juillet 1919. Il prépare des rapports de synthèse sur la plupart des problèmes territoriaux, afin d'éclairer les politiques et les diplomates. Ces travaux se fondent largement sur des données géographiques, et bien sûr des cartes. Ce qui est relativement nouveau est la place importante des cartes thématiques dans ces rapports, dans la mesure où les questions frontalières étaient le plus souvent examinées à l'aide de cartes générales, ou topographiques. Les travaux du Comité incluent des cartes de flux, des cartes historiques, des cartes économiques, des cartes religieuses. Mais les cartes ethnographiques sont d'une importance particulière. De telles cartes avaient déjà été utilisées dans un cadre diplomatique, au cours du XIXe siècle. Lors des négociations du traité de Francfort (1871), Otto von Bismark présente une carte linguistique d'Augustus Petermann, pour appuyer sa revendication de l'Alsace. À la conférence de Berlin de 1878, une carte ethnographique de l'Europe orientale de Kiepert (Kiepert, 1876) est posée sur la table des négociations, et Bismark y fait fréquemment référence. Mais à cette époque, les cartes ethnographiques sont principalement utilisées comme prétexte. Il n'en va pas de même en 1919, en raison de la promotion des principes du droit des peuples, mis en avant par le président Wilson, notamment dans ses Quatorze Points. Isaiah Bowman, expert en chef de la délégation américaine, témoigne dans ses souvenirs SUR la conférence de la paix de l'importance prise par les cartes: «Chacune des nationalités de l'Europe centrale apportait une cargaison de statistiques et de cartes géographiques truquées. Quand les statistiques échouaient, on sortait les cartes en couleur. Un gros volume ne suffirait pas à analyser les différents types de cartes maquillées que la guerre et la conférence de la paix firent naître. Un nouvel instrument politique, le langage des cartes, avait été inventé. Une carte valait autant qu'une belle affiche, mais n'étant qu'une carte, elle prenait une apparence respectable et authentique. Une carte bien préparée était une ceinture de sauvetage pour maint argument défaillant et coulant à pic. C'est surtout dans les Balkans que l'usage de ce procédé atteignit son apogée» (Bowman, 1923, 120).

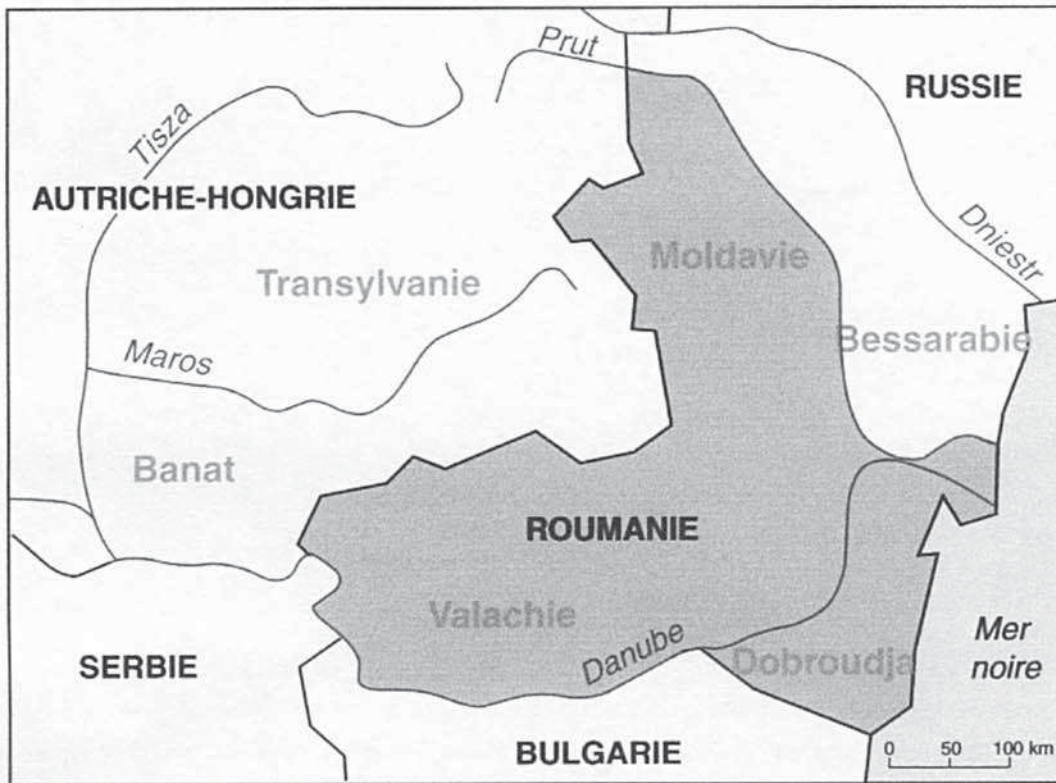
## La conception de la carte ethnographique des pays roumains

Pour faire pièce à la propagande des différentes délégations, les experts des «Quatre Grands» se devaient de préparer leur propre documentation cartographique. E. de Martonne n'ignore pas la force de conviction de telles images. Dans un article de 1915, il insiste déjà sur la convergence d'intérêts entre la France et la Roumanie, qui n'est alors pas entrée en guerre (elle ne le fait qu'en 1916). Il défend les revendications nationales roumaines en présentant une première carte ethnographique (figure 2) qui démontre que «la race roumaine est largement répandue

hors de ses frontières» (de Martonne, 1915, 245). Dans le cadre du Comité d'études, il rédige plusieurs rapports sur les Etats balkaniques et danubiens, quatre d'entre eux portant sur les territoires réclamés par les Roumains : le Banat, la Transylvanie, la Bessarabie et la Dobroudja (Comité d'études, 1919) (figure 3). Ces textes, augmentés de deux appendices, commentent en détail la carte qu'il a dressée : *Répartition des Nationalités dans les Pays où dominant les Roumains*. Cette carte est publiée à deux reprises après la conférence de la paix : tout d'abord dans l'Atlas du Comité, de diffusion restreinte (Comité d'études, 1919), puis en 1920, dans un article des *Annales de Géographie* (de Martonne, 1920). Dans ces deux publications se développe une réflexion approfondie sur le mode de construction des cartes ethnographiques. Ainsi qu'il l'avait fait dans sa thèse de lettres, à propos des procédés de représentation de la population, de Martonne compare les différentes méthodes existantes, présente leurs avantages et inconvénients. Selon lui, les enjeux principaux de la carte ethnographique tiennent premièrement à la représentation aussi exacte que possible du mélange ethnique, et en second lieu à une expression de l'importance numérique de chaque groupe. Il critique les simples cartes chorochromatiques, où les minorités sont exprimées par des taches de couleur qui exagèrent leur importance. Selon lui, le résultat est le même avec le système des bandes alternées. Les aires colorées ne lui paraissent acceptables que si elles sont établies selon une base très précise, soit des communes ou des fractions de communes. De Martonne rejette également diverses méthodes de cartographie statistique : les diagrammes proportionnels disposés sur le fond de carte (cartodiagrammes) ou même les courbes isoplèthes, courbes d'égale densité de population, que Bertie Wallis avait établies pour une carte de la Hongrie, et dont les différentes couleurs correspondaient aux nationalités en présence (Wallis, 1916). De Martonne ne signale pas les cartes par points, mais elles sont alors peu usitées.

Entre les représentations purement statistiques et ce qu'il désigne comme des «images tendancieuses», de Martonne propose sa propre méthode de représentation des données ethniques. Quelles en sont les caractéristiques principales ? Tout d'abord, il cherche à surmonter une difficulté commune aux cartes ethnographiques : l'espace occupé par une nationalité n'a pas de signification numérique. En effet, une même couleur peut s'étendre sur des montagnes inhabitées aussi bien que sur des plaines fortement peuplées. De Martonne choisit alors de mêler le système des cartes ethnographiques et celui des cartes de densité. Chaque nationalité est exprimée par une couleur nuancée en trois tons, qui correspondent à trois intervalles statistiques, moins de 25, 25 à 75 et plus de 75 habitants par kilomètre carré (figure 4). Signalons que le procédé n'est pas inconnu : il a déjà été utilisé dans la revue allemande des Petermann's Geographische Mitteilungen. Un second trait de la carte de de Martonne tient à la représentation séparée des villes, par des cercles proportionnels. La solution est assez inhabituelle, les populations urbaines étant habituellement incluses dans les calculs effectués dans le cadre des aires administratives. Ici, les nationalités dominantes dans les campagnes sont représentées par des teintes plates, et les nationalités présentes en ville par des secteurs de cercles (figure 5). En troisième lieu, de Martonne applique un traitement assez radical aux données statistiques. Si une nationalité domine avec une proportion égale ou supérieure à 75 pour cent, elle est représentée seule, les minorités n'étant alors

**en 1914**



**en 1920**

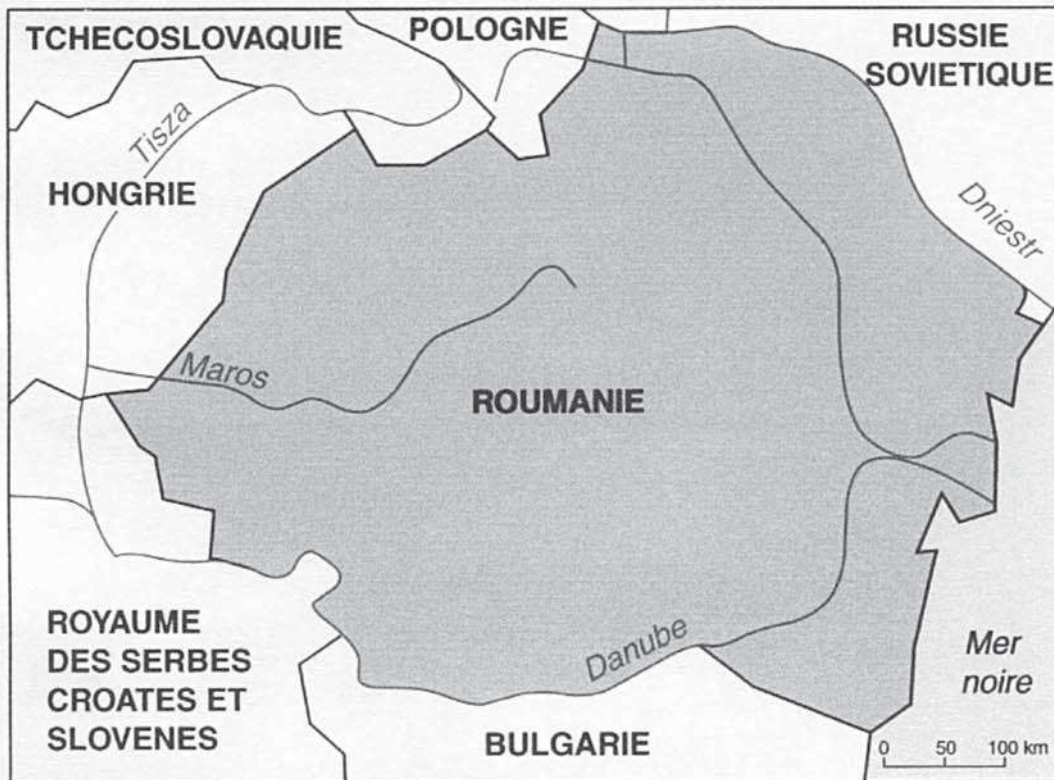


Figure 3 : Les frontières roumaines en 1914 et 1920 (d'après E. Boulineau, 2001)

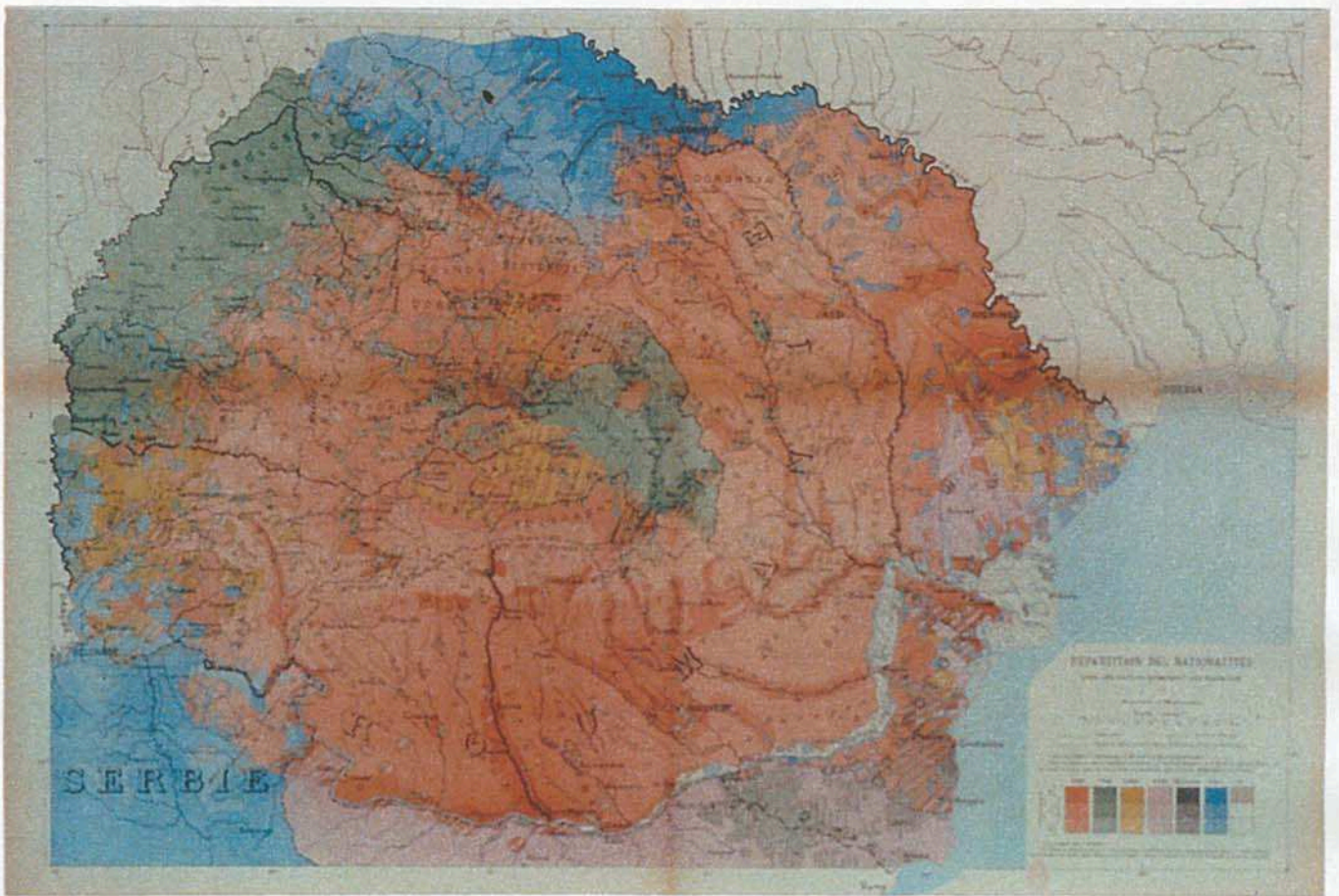


Figure 4 : Emmanuel de Martonne, *Répartition des Nationalités dans les Pays où dominent les Roumains*, Service Géographique de l'Armée, 1919. Echelle originale au 1:1.000.000.

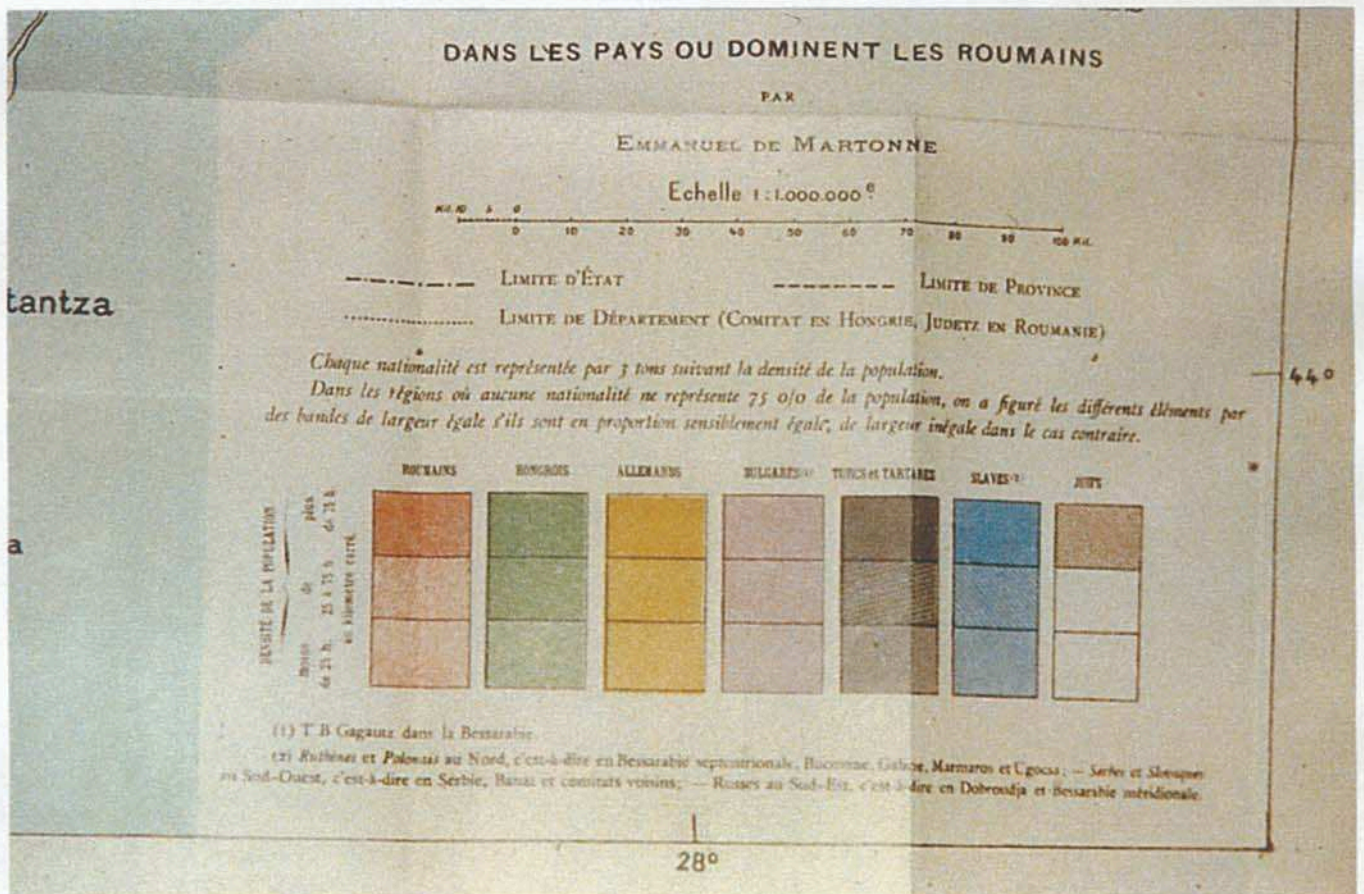


Figure 5 : Emmanuel de Martonne, *Répartition des Nationalités...*, détail de la légende.



Figure 6 : Emmanuel de Martonne, *Répartition des Nationalités...*, détail.

la Pologne. La carte peut être redessinée, dit-il, pour être rendue plus accessible. Il suggère de la transformer en une carte par plages de couleurs, nuancées selon la densité de population. Il apporte cette nouvelle carte lors de la séance suivante (Buirette, 1998). Par ailleurs, dans l'Atlas du Comité d'études, on peut trouver une carte des populations de Syrie dessinée par Augustin Bernard, selon les principes établis par de Martonne : les densités sont exprimées par trois degrés de valeur, et les populations urbaines sont traitées séparément, par cercles proportionnels (de Martonne, 1919, carte 21). D'autres applications de cette méthode peuvent encore être relevés en Europe dans les années 1920, par exemple une carte d'Arthur Haberlandt de 1927 (Wilkinson, 1952, 550).

## Le rôle des experts et la place du facteur ethnique dans les règlements de paix

Les experts ne jouèrent pas le rôle principal dans les négociations. Il a même été dit en France que ceux du Comité d'études avaient travaillé en vain. Charles Benoist lui-même apparaît très amer à ce propos : «leur labeur», écrit-il dans ses *Souvenirs*, «est resté caché, ignoré, et, ce qui leur a été le plus pénible, à demi inutile» (Benoist, 1934, 324). Toutefois, si les décisions finales furent le fait des diplomates et des politiques, le travail des experts eut son importance, ne serait-ce qu'à des fins d'information et de documentation (Bariéty, 2000, 325-326). Avec l'aide des géographes, le président Wilson découvre ainsi qu'il existe quantité d'Allemands en Bohême du nord, et le Premier Ministre britannique Lloyd George apprend la localisation de Teschen ou la différence entre Cilicie et Silésie (Seymour, 1951, 9) ! Ces «étonnements géographiques» des Quatre Grands (et ceux de Lloyd George en particulier) sont évoqués dans les récits de plusieurs témoins des négociations de Paris. Plus sérieusement, à l'approche de la fin de la conférence, les rapports établis par les experts dans le cadre des commissions territoriales sont la plupart du temps adoptés par le Conseil suprême, à l'exception de celui de la commission sur la Pologne.

Selon H. Wilkinson (1952, 547), «aucune autre branche de la cartographie ne peut prétendre avoir été aussi largement appliquée, et avec des conséquences si visibles sur

la configuration des frontières politiques modernes, que la cartographie ethnographique». Les cartes ethnographiques jouèrent-elles vraiment un rôle aussi essentiel ? En dehors des nationalités, bien d'autres variables étaient prises en considération : les facteurs naturels, les impératifs stratégiques ou économiques, et bien sûr les intérêts politiques. Mais c'est un fait avéré que les cartes ethnographiques (et les statistiques) étaient constamment utilisées pour mesurer les répercussions des décisions éventuelles. Il fallait, rapporte G. Chabot, «chiffrer dans la soirée, ou dans la nuit, les conséquences des coups de crayon dont les quatre grands (...), réunis dans l'après-midi, avaient zébré la carte de l'Europe» (1972, 102). D'autres témoins, délégués anglais ou américains, confirment l'importance du facteur ethnographique. Pour Charles Seymour, «les frontières de la nouvelle carte de l'Europe se conforment plus étroitement aux divisions ethnographiques qu'aucune autre dans l'histoire (1951, 21). C'est probablement vrai, mais la Roumanie est quant à elle dotée de généreuses frontières, notamment du côté de la Hongrie, et l'expertise d'E. de Martonne n'y est pas étrangère. Pourtant, l'évolution autoritaire du régime roumain de l'entre-deux-guerres rend sans doute de Martonne plus circonspect à l'égard de la géographie appliquée. Par la suite, il reste discret sur son implication en 1919, ou l'évoque pour la minimiser. En 1947, il reçoit la visite d'un géographe hongrois, András Rónai, venu lui présenter un Atlas de l'Europe centrale. Ce travail a été initié par le comte Paul Teleki, qui fut le principal géographe de la délégation hongroise en 1919, et achevé en 1945, quatre ans après la mort de Teleki. Le vieux maître se met en colère lorsque Rónai évoque son rôle en 1919, et la conversation tourne court. Selon Rónai, de Martonne le rappelle deux jours plus tard et le reçoit très aimablement. Il le complimente pour l'atlas, soulignant combien les données statistiques sont difficiles à réunir pour la région. Il reconnaît ses erreurs dans l'utilisation des statistiques roumaines en 1919, mais quoi qu'il en soit, les décisions ont été prises par les politiciens, et lui-même n'a joué qu'un rôle mineur (Rónai, 1993). Rétrospectivement, sans doute aurait-il consenti aux remarques formulées par Kiepert dès 1878 : la production de cartes ethnographiques est difficile, et leur emploi pour tracer les frontières est une mauvaise pratique, à laquelle aucun géographe ne devrait se prêter (Kiepert, 1878).

---

### Bibliographie et sources

- Baechler Christian ; Fink Carole (éds.), 1996, *L'établissement des frontières en Europe après les deux guerres mondiales*, Berne, P. Lang.
- Bariéty Jacques, 1996, «Le Comité d'études du Quai d'Orsay et les frontières de la Grande Roumanie, 1918-1919», *Revue Roumaine d'Histoire* XXXV, 1-2, janvier-juin, 43-52.
- Bariéty Jacques, 1997, «Le géographe Emmanuel de Martonne, médiateur entre la Roumanie et la France», *Etude Danubiennes* XIII (2), 25-33.
- Bariéty Jacques, 2000, «La France et la naissance du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, 1914-1919», *Relations Internationales* 103, 307-327.
- Benoist Charles, 1934, *Souvenirs, 1902-1933. Vie parlementaire, vie diplomatique*, Paris, Plon.
- Boulineau Emmanuelle, 1996, *La conception des frontières par les géographes français et sa mise en application dans les traités de paix de 1919-1920*, Mémoire de Maîtrise de l'Université Paris I (V. Rey, dir.), 120 p.
- Boulineau Emmanuelle, 2001, «Un géographe français traceur de frontières : Emmanuel de Martonne et la Roumanie», *L'Espace Géographique* 4, 12 p. (à paraître).
- Bowman Isaiah, 1923, «Constantinople et les Balkans», in : House, Edward M. ; Seymour, Charles, *Ce qui se passa réellement à Paris en 1918-1919*, Paris, Payot, 118-144.
- Buirette Olivier, 1998, «Géographes et frontières : le rôle d'Emmanuel de Martonne au sein du Comité d'études lors de la conférence de la Paix (1919)», in : Giblin Béatrice, Lacoste Yves, *Géo-histoire de l'Europe médiane. Mutations d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, La Découverte, 149-163.

- Chabot Georges, 1972, «La géographie appliquée à la conférence de la paix en 1919. Une séance franco-polonaise», in : *Mélanges offerts au professeur André Meynier*, Saint-Brieuc, Presses Universitaires de Bretagne, 101-105.
- [Comité d'études], 1918, *Travaux du Comité d'études, tome 1 : L'Alsace-Lorraine et la frontière du Nord-Est*, Paris, Imprimerie Nationale.
- [Comité d'études], 1919, *Travaux du Comité d'études, tome 2 : Questions européennes*, Paris, Imprimerie Nationale.
- Foucher Michel, «Les géographes et les frontières», *Hérodote* 33-34, avril-septembre 1984, 117-130.
- «Geography at the Congress of Paris, 1919», *The Geographical Journal* LV (4), avril 1920, 309-312.
- Heffernan Michael J., 1994, «The Science of Empire : The French Geographical Movement and the Forms of French Imperialism, 1870-1920», in : Godlewska, Anne ; Smith, Neil, (eds), *Geography and Empire*, Oxford/Cambridge (Mass.), Blackwell, 92-114.
- House Edward Mandell, Seymour Charles, 1921, *What really happened at Paris. The story of the Peace Conference, 1918-1919*, New-York, Charles Scribner's sons.
- Johnson Douglas W., 1919, «A Geographer at the Front and at the Peace Conference», *Natural History* XIX (6), 511-521.
- Kiepert Heinrich, 1876, *Ethnographische Übersichtskarte des Europäischen Orients*, 1 : 3.000.000, Berlin, D. Reimer.
- Kiepert Heinrich, 1878, *Notice explicative sur le carte ethnocratique des pays helléniques, Slaves, Albanais et roumains*, Berlin.
- Kitsikis Dimitri, 1972, *Le rôle des experts à la conférence de la paix de 1919. Gestation d'une technocratie en politique internationale*, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa.
- Langhans P., 1915, «Der Rumänischer Volksboden und die Staatliche Entwicklung des Runänentums», 1 : 1.500.000, in : *Petermann's Geographische Mitterlungen* LXI, planche 36, opp. 288.
- Martonne Emmanuel de, 1903, *Recherches sur la distribution géographique de la population en Valachie (avec une étude critique sur les procédés de représentation de la population)*, Paris, A. Colin. Première édition en latin, Rennes, 1902.
- Martonne Emmanuel de, 1915, «La Roumanie et son rôle dans l'Europe orientale», *La Géographie* XXX (4), 241-250.
- Martonne Emmanuel de (dir.), 1919, *Travaux du Comité d'études, tome II, Questions européennes, Atlas*, Paris, Service Géographique de l'Armée.
- Martonne Emmanuel de, 1920, «Essai de carte ethnographique des pays roumains», *Annales de Géographie* 29, 81-98. Carte en planche IV, hors-texte.
- Martonne Emmanuel de, s.d. (1920 ?), «La terre roumaine», in : *La Roumanie. Conférences faites à l'Union Française*, Paris, l'Union Française, 61-99.
- Martonne Emmanuel de, 1929, *La répartition et le rôle des minorités nationales en Roumanie*, Dotation Carnegie pour la paix internationale, Paris, Publications de la conciliation internationale.
- Martonne Emmanuel de, 1932, *Titres et travaux scientifiques de Emmanuel de Martonne*, Paris, A. Colin.
- Mehmel Astrid, 1995, «Deutsche Revisionspolitik in der Geographie nach dem Ersten Weltkrieg», *Geographische Rundschau* 47 (9), 498-505.
- Rónai András, 1993, *Térképezett történelem* (L'Histoire cartographiée), Budapest, Püski.
- Seymour Charles, 1951, *Geography, Justice and politics at the Paris Conference of 1919*, Bowman Memorial Lectures, series one, New-York, The American geographical Society.
- Ter Minassian Taline, 1997, «Les géographes français et la délimitation des frontières balkaniques à la conférence de la paix en 1919», *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* 44 (2), avril-juin, 252-286.
- Wallis Bertie C., 1916, «Distribution of Nationalities in Hungary», *The Geographical Journal*, XLVII (3), mars, 177-188.
- Wilkinson Howard R., 1951, *Maps and Politics. A review of the Ethnographic Cartography of Macedonia*, Liverpool, University Press.
- Wilkinson Howard R., 1952, «Ethnographic Maps», in : *Proceedings, Eighth General Assembly and Seventeenth International Congress*, Washington D.C., The United States National Committee of the International Geographical Union, 547-555.